



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE

DU MARDI 15 AVRIL 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le 15 avril, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 9 avril, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel d'agglomération, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18H06, par M. CHAMPREDON Michel, Président sortant, qui procède à l'installation du nouveau Conseil Communautaire.

M. BIBES François, Doyen d'âge, prend ensuite la présidence de l'assemblée pour faire procéder à l'élection du Président.

A l'issue de l'élection de M. Guy LEFRAND en qualité de Président, celui-ci prend la présidence de l'assemblée.

Monsieur FRERET Robin est élu secrétaire de séance.

SONT PRESENTS :

M. DOSSANG Guy ; M. MACH Bernard ; M. BEHAR Claude ; M. PRIEZ Rémi ; M. MAILLARD Jean-Marie ; M. BARRAL Fernand ; M. MARQUAIS Raynal ; M. PATTYN Patrick ; M. LEFRAND Guy ; Mme BEAUVILLARD Karène ; M. BOURRELLIER Ludovic ; Mme DURANTON Nicole ; M. GAVARD-GONGALLUD Nicolas ; Mme TUBIANA Camille ; M. PAVON Jean-Pierre ; M. LEPINTEUR Olivier ; Mme DIOUKHANE Coumba à partir de 18h39 (dossier n°2) ; M. ROUSSEL Emmanuel ; Mme LEBARBIER Stéphanie ; M. ADIGUZEL Erkan ; Mme LESEIGNEUR Diane ; M. DAIX Jean-Robert ; Mme PECQUEUX Delphine ; M. DERRAR Mohamed ; Mme LUVINI Françoise ; M. MANÉ Abdoulaye ; Mme BANDELIER Lysiane ; M. FRERET Robin ; Mme MARAGLIANO Francine ; M. CAPUANO Giovanni ; Mme LEON Patricia ; M. ETZAZAOUI Driss ; Mme MORLOCK Sabine ; M. VINE Pascal ; Mme JUIN Clarisse ; M. BENTALHA Mohammed ; M. GHZALALE Fouade ; M. CHAMPREDON Michel ; Mme HANNOTEAUX Maryvonne ; M. VEYRI Timour ; Mme CHARGELEGUE Simone ; M. NOGAREDE Alain ; Mme CAILLAT Catherine ; M. SILIGHINI Gérard ; M. CAMOIN Emmanuel ; Mme VILAIN Mireille ; M. MORILLON Marc ; M. HAMEL Raynald ; Mme CANEL Françoise ; M. GANTIER François ; Mme BAUGE Agnès ; M. WATEL Patrik ; M. BIBES François ; Mme LE GOFF Hélène ; M. MOLINA Michel ; Mme BOCAGE Sophie ; M. CASTEL Patrick ; M. FEUVRAIS Martial ; M. EUDIER Moïse ; Mme VIRLOUVET Anne-Marie suppléante de M. DULONDEL Michel ; M. WALASZEK Jean-Pierre ; Mme LEMEILLEUR Monica ; M. PERRIN Marc ; M. HUBERT Xavier ; M. SIMON Stéphane ; M. GILLES Hervé ; M. MABIRE Arnaud ; M. SENKEWITCH Georges ; M. LEFRANCOIS Thierry ; M. JAMES Jean-Claude ; M. BROCHOT Bernard ; M. CINTRAT Jean-Luc ; M. DE LANGHE Christian ; M. GROIZELEAU Bruno ; Mme HAGUET-VOLCKAERT Florence ; M. RANGER Michel ; M. CHOKOMERT Patrice ; Mme BENARD Catherine ; M. ROUSSEL Cédric ;

ONT DONNE POUVOIR : Mme AUGER Stéphanie a donné pouvoir à M. BOURRELLIER Ludovic ; Mme LEPETIT Chantal a donné pouvoir à Mme BANDELIER Lysiane ;

M. Michel CHAMPREDON

Chers collègues, le quorum étant visuellement atteint, nous allons pouvoir ouvrir cette séance d'installation officielle du Conseil d'Agglomération du Grand Evreux.

Je vais d'abord procéder à l'appel nominal des Conseillers communautaires. A l'appel de votre nom, vous répondrez « présent », ce qui installera à la fin de la liste le Conseil communautaire. Ensuite, je dirai quelques mots en tant que Président sortant, puis je passerai la parole à notre doyen, dont nous tairons le nom pour l'instant, par coquetterie, pour procéder à l'élection du Président. Celui-ci prendra ensuite le relai pour l'élection des Vice-Présidents du Bureau.

[M. Champredon procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires.]

Quelques mots avant de passer la parole au doyen.

D'abord, en tant que Président sortant et président de ce début de séance, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus issus des scrutins des 23 et 30 mars et féliciter chacun et chacune d'entre vous, que vous apparteniez aux majorités municipales ou aux oppositions municipales.

Féminisation, rajeunissement, renouvellement : les Conseils municipaux changent progressivement, notre Conseil également, et c'est une bonne chose.

Pour la première fois pour les communes de plus de 1 000 habitants, nous n'avons pas simplement été désignés mais élus par les citoyens, directement sur le même bulletin de vote. C'est un signe fort de reconnaissance pour les intercommunalités ; c'est un signe fort pour le travail accompli par ces collectivités partout en France.

Mettre en commun, mutualiser, échanger, avancer ensemble, c'est cela le Grand Evreux Agglomération, avec ses petites communes, ses territoires urbains et ruraux, ses industries et son agriculture.

Le temps des débats politiques municipaux est derrière nous, les électeurs ont tranché. Ce n'est non pas le jeu mais la force de la démocratie qu'il faut respecter et saluer. Ces débats en appelleront bien sûr de nouveaux très bientôt sur les grandes orientations que nous souhaitons donner les uns et les autres à notre agglomération : emploi, mobilité, cadre de vie constituent incontestablement le triptyque de la feuille de route pour poursuivre l'aménagement stratégique et équilibré de notre territoire, au service de toutes les communes, au service de tous les habitants.

Sur la question de la gouvernance, vous le savez, j'ai toujours considéré que le Maire de la ville centre devait présider notre collectivité au regard du poids de celle-ci dans l'agglomération mais aussi pour renforcer une colonne vertébrale politique sur le territoire. Je n'ai pas changé d'avis, c'est pourquoi, pour ma part, je ne serai pas candidat à l'élection de Président et que, par ailleurs, je ne participerai pas non plus à ce vote, ayant été élu sur une liste minoritaire au Conseil municipal d'Evreux.

Dans quelques instants, je serai conseiller communautaire d'opposition aux côtés d'autres élus de ce Conseil. Je pense qu'une agglomération se gère toujours mieux dans le consensus que dans les affrontements, ma parole sera donc constructive, ma participation sera dynamique. Mon envie de réussir pour tous les habitants reste inchangée, à une autre place, avec modestie et raison. Je veillerai pour ma part au respect des valeurs qui guident mon action : la justice sociale, l'efficacité économique, l'égalité d'accès aux services publics, dans un cadre de vie apaisé et respectueux de son environnement. Le Livre Vert, le Plan de Déplacements Urbains (PDU), le Plan Stratégique de Développement Economique (PSDE), la Cité Lafayette, la ZAC de Cambolle et de Gauville-Parville, la Ligne Nouvelle Paris-Normandie sont des exemples de grands dossiers que nous aurons à traiter.

L'intercommunalité, c'est l'écoute, la recherche du plus grand consensus possible, le travail collaboratif, la réflexion collective, la vision stratégique. Le Grand Evreux Agglomération est grand par les valeurs qui le fondent, par son industrie et ses milliers d'emplois, par ses commerces et ses centres-bourgs, par ses associations et la vie qu'elles procurent partout et pour tous. Le Grand Evreux Agglomération est un beau territoire qui mérite qu'on y consacre une large partie de son engagement.

Merci encore à tous ceux qui ont participé au mandat passé et qui siègent aujourd'hui pour ces six belles années de travail. Chacun regarde maintenant l'avenir avec volonté et courage, au service de tous nos concitoyens, au service de l'intérêt général.

Je terminerai en adressant mes remerciements – et nos remerciements collectifs – aux agents de l'agglomération, par votre intermédiaire, M. le Directeur général des Services. Durant ce mandat qui s'achève, à nos côtés, vous avez rendu incontestablement notre territoire plus séduisant, plus performant, plus entreprenant. De beaux projets ont été réalisés, les bases d'un développement juste, durable et ambitieux ont été posées, les finances ont été maîtrisées. C'est donc une collectivité en bon état de marche que l'équipe sortante laisse aux futurs responsables.

Je vais à présent donner la parole au doyen de notre assemblée, dont je vous révèle le nom : François Bibes. Il arrive d'un pas de sénateur.

Election du Président du Grand Evreux Agglomération

M. François BIBES

Tout arrive. Je suis arrivé à Evreux il y a 60 ans, j'y suis resté, en spectateur privilégié puisque la plupart de ces années-là, je les ai passées à Guichainville à regarder ce qui se passait sur la ville.

Chers collègues, les électeurs ont voté. Nous sommes démocratiquement élus. Je vous félicite pour votre élection en tant que Conseillers municipaux et Conseillers communautaires.

L'agglomération, créée en 1999 par la loi Chevènement du 12 juillet de la même année, nous réunit et nous oblige à une action concertée, faute de quoi nous irons à l'échec.

Je suis persuadé que cette loi est bonne, même si tout n'est pas parfait. Que serions-nous isolés, chacun gardant jalousement son pré carré ? Développement économique, distribution de l'eau, assainissement, collecte des déchets, etc. : ces compétences impactent nos communes, certes à des degrés divers, mais nous n'aurions pas pu, chacun chez soi, assurer notre avenir.

Les communes les mieux irriguées par une voirie importante mais coûteuse, celles dont les PLU sont les plus ambitieux ont permis la création de zones d'activités où les habitants de communes isolées ont pu trouver un emploi. Nous apportons capital foncier pour les uns, capital humain pour tous. Nous devons nous entraider, bien sûr, sans léser quiconque.

Evreux, ville centre au cœur un peu trop petit, a besoin de l'espace rural pour le développement économique et les communes rurales ont besoin d'Evreux : nos enfants fréquentent des établissements scolaires de la ville, nous nous retrouvons au Cadran, au Zénith, dans les magasins, au marché, et aux bistrotts bien sûr.

Au cours de nombreuses réunions, je l'avoue parfois un peu longues, nous nous sommes ouverts au monde. Les rencontres, les conférences ont amélioré nos connaissances de la vie publique. Souvent ce furent de vraies découvertes et toujours un enrichissement intellectuel et personnel qui a rejailli sur nos collectivités communales.

Maintenant nous allons procéder à l'élection du Président du Grand Evreux Agglomération.

Un secrétaire est indispensable. Le secrétaire de séance était tout à l'heure derrière moi, nous nous sommes entendus, il s'agit de M. Fréret d'Evreux, le doyen. Non, pas le doyen mais le benjamin ! Tous les espoirs sont permis.

En vertu des articles L2122.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est donc demandé au Conseil communautaire de bien vouloir procéder à l'élection du Président du Conseil d'Agglomération dans les formes précitées.

Je pose la question rituelle : qui est candidat ?

Le premier candidat est M. Guy Lefrand et le deuxième est M. Alain Nogarède.

Je ne vois pas d'autres mains levées. Merci.

M. Alain NOGAREDE

M. le Président, puis-je avoir la parole deux minutes ?

M. François BIBES

Tout à fait. Deux minutes.

M. Alain NOGAREDE

Cinq minutes.

M. François BIBES

D'accord pour deux minutes.

M. Alain NOGAREDE

Merci M. le Président.

Il faut signaler tout d'abord l'importance de l'agglomération pour nos concitoyens : les compétences économiques, l'enseignement supérieur, la politique de la ville, etc. Mais il y a également les compétences qui ont des conséquences directes sur le pouvoir d'achat : les ordures ménagères, TransUrbain, les bus, l'eau – qui est un de nos gros dossiers -, la fiscalité des ménages, la CFE pour les entreprises. Je pense que chaque Conseiller communautaire doit participer à faire connaître l'agglomération et ses compétences.

Un constat : lors des élections municipales à Evreux, M. le Maire actuel d'Evreux n'a pratiquement pas évoqué l'agglomération. Il suffit de lire son programme. A l'inverse, la liste « Evreux/Agglo vraiment à gauche » a tenu deux réunions sur le thème, l'une à Saint-Michel où a notamment été évoquée la gouvernance, et une autre à Navarre où nous avons évoqué le problème de l'eau et de l'assainissement. Le programme de la liste « Evreux/Agglo vraiment à gauche » a de nombreuses pages qui traitent de l'agglomération.

Aujourd'hui, M. le Président, nous allons élire la gouvernance de l'agglomération. Notre liste a fait deux propositions très claires.

Peut-on être Maire d'Evreux et Président de l'agglomération ? Nous, nous estimons que Maire d'Evreux est un emploi à temps complet et que Président de l'agglomération est un emploi à temps complet. Nous souhaitons donc que le Maire d'Evreux ne cumule pas ces deux responsabilités.

Si nous appliquons cette proposition, cela permettrait en plus de ne pas mélanger les genres, la démocratie au sein de l'agglomération y gagnerait. Notre deuxième proposition est la mise en place d'un Vice-Président en charge des relations entre les élus de toutes les communes et le Bureau de l'agglomération. Il pourrait également être un appui aux maires sur les dossiers complexes de demandes de subventions. Cela serait une avancée pour la démocratie entre les élus. Après ces propositions, je me dois d'être candidat à la présidence du Grand Evreux Agglomération. Je connais le fonctionnement de l'agglomération puisque j'étais en charge de l'eau et de l'assainissement en tant que Vice-Président. Ne souriez pas, le prix de l'eau était le troisième en France quand nous sommes arrivés à la présidence de l'agglomération. De plus, nous avons une chance exceptionnelle, nous avons un personnel très compétent et dévoué au service des élus.

M. François BIBES

Vous avez largement dépassé le temps. Quatre minutes.

M. Alain NOGAREDE

Il n'y a pas de censure à ce niveau-là, je suppose.

M. François BIBES

Nous devons tout de même respecter le temps de parole.

M. Alain NOGAREDE

Il n'y a pas de temps de parole, je n'ai jamais vu cela encore. Mais quoi qu'il en soit, attendez, je n'en ai plus que pour deux minutes. Vous verrez ma conclusion, elle vous servira, et vous donnerez la parole ensuite à M. Lefrand.

Je souhaite travailler au sein de l'agglomération en toute équité. L'ensemble des communes doit être traité de la même façon, dans un souci de justice.

Lors du mandat qui vient de s'écouler, j'ai prouvé que je défendais les demandes des communes rurales. Je pense à quelques éléments : radars pédagogiques aux Baux-Saint-Croix, les mises en place des bacs jaunes – ce qui a été très dur –, la desserte « bus » des communes proches.

M. François BIBES

Nous avons compris. Nous ne sommes pas en campagne.

M. Alain NOGAREDE

J'ai presque fini. Je n'accepte pas cela ! C'est une conception de la démocratie un peu exceptionnelle !

M. le Président, je vous demande de prendre acte de ma candidature. Je comprends aisément, M. le Président, que vous donniez la parole à M. le Maire d'Evreux dans un souci démocratique, M. le Maire d'Evreux qui s'était trop rapidement autoproclamé Président du GEA en donnant des ordres au personnel de l'agglomération pour démonter la voie bus, mais nous en reparlerons ailleurs.

M. Guy LEFRAND

Merci M. le Président. Je serai pour ma part très bref, encore plus bref que M. Nogarède.

Je suis effectivement candidat à la présidence du Grand Evreux Agglomération, ainsi que l'a rappelé M. Champredon, Président sortant, parce que je crois qu'aujourd'hui les liens entre cette ville centre et l'agglomération doivent être très forts et doivent passer par cet axe, par cette charnière, par cette colonne vertébrale centrale qu'est le lien entre la ville d'Evreux et l'agglomération.

Le programme que je vous propose, mes chers collègues, pour les six années à venir passe par deux ou trois points.

Le premier est celui avant tout d'une gouvernance apaisée. Nous avons tous vécu, de près ou de loin, les difficultés parfois ressenties au sein de cette noble assemblée, et je crois que nous devons absolument travailler à l'apaisement, à la concertation, au respect et aux échanges entre nos différentes communes, de manière à faire vivre le débat démocratique dont mon *challenger* parlait à l'instant. Je crois que la démocratie est l'un des maîtres-mots à l'agglomération puisqu'il n'y a pas de majorité absolue, ce qui permet de faire vivre le débat et d'arriver à des consensus.

Le deuxième point tient à la nécessité de faire vivre l'ensemble des compétences dévolues à l'agglomération, et en particulier le développement économique. Je crois, pour ma part, que tout passe aujourd'hui par l'économie et par l'emploi, et si je suis candidat à la Présidence c'est parce que l'agglomération a cette vocation et cette compétence très particulière d'où découlent toutes les autres, que ce soit l'aménagement du territoire, la voirie, l'attractivité du territoire de l'agglomération en général.

Le troisième aspect que je développerai est la nécessité ici de faire vivre un débat pragmatique, technique, plus que politique.

Pour ma part, si vous me faites l'honneur de m'accorder votre confiance, c'est sur ces trois points que je baserai toute mon action.

Merci.

M. François BIBES

Nous allons donc procéder au vote. Nous avons deux candidats : M. Lefrand et M. Nogarède. Vous avez des bulletins blancs devant vous. A l'appel de votre nom, déposez votre bulletin dans l'urne que vous présente Sylvie Moussel.

[M. Bibes procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. A l'appel de son nom, M. Champredon rappelle qu'il ne participe pas au vote. M. Bibes compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, qui sont au nombre de 79.]

Nous avons 79 votants. Deux personnes n'ont pas voté : M. Champredon et Mme Dioukhané.

[M. Bibes procède au dépouillement.]

M. Lefrand : 59 ; M. Nogarède : 13 ; bulletins blancs : 7.

Donc, je déclare **M. Lefrand élu Président du GEA.**

M. Guy LEFRAND

Chers collègues, je vous remercie pour votre confiance. Je mesure toute l'importance et le devoir qui va s'attacher à cette fonction de Président. Comme je vous l'ai dit, je vais m'attacher à ce que nous puissions avoir tous ensemble une gouvernance la plus apaisée possible. Nous aurons évidemment, et heureusement, des débats démocratiques mais je ferai en sorte qu'ensemble nous puissions aboutir à un consensus le plus souvent possible ou à ce qu'une très large majorité puisse sortir à chaque fois de nos échanges et de nos discussions.

J'ai l'ambition de travailler fortement pour ce territoire, j'ai l'intention de m'y donner totalement, en suivant les objectifs que je vous ai donnés tout à l'heure, notamment le développement économique, l'aménagement du territoire et l'attractivité de notre territoire, et de faire vivre autant que possible la démocratie dans cette enceinte qui le mérite.

Je voulais remercier M. Champredon pour cette transition on ne peut plus démocratique et républicaine et lui assurer que je ferai en sorte de continuer l'œuvre qu'il a commencée et qu'il a lui-même reçue de son prédécesseur, de manière à faire fonctionner au mieux la démocratie dans cette enceinte.

Je voulais également remercier M. Nogarède, adversaire battu mais qui, je le sais pour l'avoir déjà vécu à la mairie, n'aura de cesse de me titiller et de me bousculer pour que nous avancions au mieux pour les intérêts communs des habitants de ce territoire.

Enfin, je voudrais bien évidemment remercier François Bibes qui a été un excellent Président « benjamin », et avec lequel j'aimerais que nous puissions continuer à travailler le plus souvent ensemble.

Fixation de nombre de Vice-Présidents

M. Guy LEFRAND

Je vous propose à présent de passer à la deuxième délibération de la soirée, qui est la fixation de nombre de Vice-Présidents et éventuels autres membres du Bureau.

Je vous propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 13. En ce qui concerne les autres éventuels Conseillers communautaires membres du Bureau, je vous propose que seuls le Président et les Vice-Présidents siègent au Bureau, de manière à pouvoir faire vivre au mieux cette instance, ainsi que nombre d'entre vous me l'ont demandé.

Y a-t-il des demandes de parole sur ce sujet ? Non, nous allons donc pouvoir mettre cette délibération aux voix. Est-ce là aussi à bulletins secrets ? Ce n'est peut-être pas indispensable. Quelqu'un demande-t-il le vote à bulletins secrets pour le nombre de Vice-Présidents ? Personne. Très bien.

Je vous propose donc de voter pour cette délibération qui fixe à 13 le nombre de Vice-Présidents et à 0 les autres membres du Bureau en dehors du Président et des Vice-Présidents.

Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Gardez la main levée. Je vous remercie. »

10 abstentions

Election du 1^{er} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Nous allons maintenant procéder par vote à bulletins secrets à l'élection des Vice-Présidents et aux éventuels autres membres du Bureau, en l'occurrence uniquement les Vice-Présidents.

M. Silighini.

M. Gérard SILIGHINI

J'imagine que nous allons bientôt le savoir, mais pouvons-nous avoir la liste des délégations ? C'est-à-dire avoir une liste globale des délégations des Vice-Présidents de telle façon à éclairer notre vote.

M. Guy LEFRAND

Les services me disent que nous devons ce soir élire les Vice-Présidents sur leur nom et non sur leur délégation. C'est justement la question que je posais aux services. Nous pouvons vous faire une indication mais le vote lui-même portera sur le nom des Vice-Présidents.

Le 1^{er} Vice-Président pourrait être chargé des finances. J'ai reçu la candidature de M. Groizeleau. Y a-t-il d'autres candidatures pour la 1^{ère} Vice-présidence, qui pourrait être chargée des finances.

M. Nogarède.

M. Alain NOGAREDE

M. le Président, vous avez été sympathique avec moi, donc je vous félicite pour votre élection. J'espère que vous serez plus démocratique que le Président qui vous a précédé deux minutes avant votre élection et que vous ne me couperez pas la parole. C'est une boutade.

En revanche, vous dites que des Conseillers ont déjà posé leur candidature, cela m'intrigue un peu. Mais bon, pourquoi pas ? Il y a dû y avoir une réunion, un cabinet secret. Mais qu'ils aient posé leur candidature avant que vous soyez président, cela fait partie de la vie démocratique, c'est ainsi, je peux l'accepter.

M. Guy LEFRAND

J'ai reçu effectivement cette candidature pour la 1^{ère} Vice-présidence, je l'annonce. Nous avons eu l'occasion d'avoir un échange et M. Groizeleau m'en a fait part. Voilà pourquoi je le dis. Nous demanderons ensuite pour chaque Vice-présidence qui est candidat. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Mme Caillat.

M. Gérard SILIGHINI

C'est à nouveau M. Silighini, M. le Président.

M. Guy LEFRAND

Excusez-moi mais vous avez pris le micro de Mme Caillat. Décidemment, vous faites comme à la mairie.

M. Gérard SILIGHINI

Désolé. Je pratique mal les micros de ce côté-là.

M. Guy LEFRAND

Vous vous habituerez.

M. Gérard SILIGHINI

Tout à fait. C'est parce que le micro de Mme Caillat est à ma droite, le mien est à ma gauche.

M. Guy LEFRAND

Alors gardez votre gauche !

M. Gérard SILIGHINI

M. le Président, je vais poser des questions sans langue de bois parce qu'il y a eu une modification importante de la composition du Conseil d'agglomération, il y a eu des débats auxquels j'ai participé, ainsi que d'autres membres présents autour de cette table, et nous sommes arrivés à une représentation du Conseil communautaire où la Ville d'Evreux est représentée par 40 délégués et les communes hors Evreux par 41 délégués. Lors des débats, il a été dit qu'il fallait, dans le cadre de la gouvernance, forcer la représentation des communes hors Evreux par rapport à Evreux dans le Bureau de telle façon à rééquilibrer un peu les choses – une position que personnellement j'ai tenue. Un certain nombre de règles vont de soi comme, par exemple, que le Président étant de la Ville d'Evreux, le Vice-Président en charge des finances ne soit pas d'Evreux, contrairement à ce qui s'était fait à l'époque où M. Debré était Président et M. Nicolas Vice-Président chargé des finances, à la Ville comme à l'agglomération. J'aimerais que ces règles-là soient posées avant le vote, même si légalement le vote ne va concerner que les personnes. J'aimerais bien savoir s'il y a d'autres candidats déclarés – sans parler de cabinet secret – c'est-à-dire si vous avez une idée de votre Bureau. Vous avez bien dû imaginer à un moment que vous alliez être Président, donc j'aimerais savoir si vous avez une idée de ce que sera votre Bureau et si vous avez cette idée-là en termes de composition. Je veux bien que nous ne parlions pas de nom, mais si vous avez cette idée-là, si vous avez une idée des délégations que vous allez donner, je crois que l'information que vous nous donneriez maintenant permettrait que l'ensemble des conseillers aient un vote vraiment éclairé qui tienne compte des équilibres de l'agglomération et tienne compte des équilibres du Bureau, qui sont là pour compenser un peu ce que d'autres maires souhaitaient comme équilibre dans le Conseil communautaire. En clair, je vous demande de jouer cartes sur table.

M. Guy LEFRAND

Merci M. Silighini.

Nous avons eu l'occasion de faire une rencontre entre maires, de manière totalement informelle, il y a quelques jours, et la majorité des maires présents a souhaité que nous ayons 13 Vice-Présidents dont 6 Vice-présidences pourraient être dévolues à la Ville d'Evreux et 7 Vice-présidences aux communes hors Evreux. Cette répartition n'a rien d'obligatoire ni de formelle, elle résulte d'échanges. En fonction des votes et des résultats des votes de ce soir, nous verrons si cette composition est respectée ou non.

Certains maires m'ont fait part de leur volonté d'être candidats, une association de maires m'a indiqué quel pouvait être le choix susceptible de les intéresser en tant qu'association. Je vous rappelle que cette association s'est créée il y a quelques années à la suite de divergences d'opinion dans le fonctionnement de cette institution.

Aujourd'hui, nous partons donc sur cette idée d'avoir 13 Vice-présidences, dont éventuellement 6 pourraient être gérées par Evreux et 7 hors Evreux.

J'ai reçu des candidatures à cette occasion. Mais, encore une fois, chacun dans cette instance démocratique, dans cette assemblée, dans cet hémicycle, a la liberté de se présenter.

M. Silighini, avec votre propre micro cette fois-ci.

M. Gérard SILIGHINI

Cette fois j'ai retrouvé ma gauche.

Je rappelle que nous avons évoqué – et je crois que cela avait été entendu par l'ancien Conseil communautaire – une forme de rééquilibrage. J'observe que là où il y avait 5 délégués d'Evreux sur 15, qui étaient Vice-Présidents dans la dernière mandature, nous en aurons aujourd'hui 6 sur 13, ce qui est une quotité assez considérable. Le moins que nous puissions faire serait de rejouer les deux tiers/ un tiers si nous voulons réellement représenter non seulement les habitants, qui le sont par la composition même du Conseil communautaire, mais aussi les territoires. Alors j'imagine que ce n'est pas exactement comme cela que vous voyez les choses, sans doute pour d'excellentes raisons ; en ce qui me concerne, je pense que je vais voter de mon côté, en essayant de faire ce rééquilibrage, sauf si nous réussissons à le faire ensemble. Si nous ne réussissons pas à le faire ensemble, j'ai dit ce que j'avais à dire, je voterai effectivement en essayant de rééquilibrer et en essayant d'augmenter le nombre des Vice-Présidents hors Evreux, dans la limite de deux tiers/un tiers. Les autres délégués feront ce qu'ils voudront. Pour le reste, j'aimerais aussi - je vous l'ai demandé dans ma question initiale – connaître l'ensemble des délégations que vous souhaitez donner.

M. Guy LEFRAND

Merci M. Silighini. Le fait que vous votiez ne me choque pas dans cette enceinte, au contraire. Le fait que vous votiez librement me choque encore moins dans cette enceinte.

Je pense qu'effectivement chacun et chacune ici pourra voter en son âme et conscience, librement, et en fonction de ce qui lui semble être le mieux pour cette assemblée et surtout pour ce territoire et ses habitants. Nous restons donc sur ces 13 Vice-Présidents. Je vous proposerai que la 1^{ère} Vice-présidence soit dédiée aux finances, comme vous l'avez subtilement remarqué. Je pense effectivement que cette commission des finances pourrait échoir à un membre de cette assemblée hors Evreux, justement dans une volonté d'apaisement dont nous avons besoin dans cet hémicycle. Il me semble important, afin de rétablir la confiance entre les uns et les autres que le Vice-Président chargé des finances, qui me semble devoir être le 1^{er} Vice-Président, soit hors Evreux. C'est pour cela que lorsque M. Groizeleau m'a proposé sa candidature, elle m'a semblé tout à fait intéressante au vu des compétences professionnelles de celui-ci et au vu de son passé d'homme politique, au sens noble du terme. Je pense que nous devrions avoir également une Vice-présidence chargée de l'aménagement du territoire, ce qui me semble évidemment indispensable ; une Vice-présidence chargée de la politique de la ville ; une Vice-présidence chargée de la voirie ; une Vice-présidence chargée de l'eau et de l'assainissement ; une Vice-présidence chargée de la cohésion sociale ; une Vice-présidence chargée des déchets et de l'environnement ; une Vice-présidence chargée des transports ; une Vice-présidence chargée de l'emploi ; une Vice-présidence chargée de l'espace communautaire ; une Vice-présidence chargée des nouvelles technologies ; une Vice-présidence chargée de l'enseignement et de la recherche ; une Vice-présidence chargée de la communication et du tourisme. Ce sont là évidemment des indications sur les compétences qui demanderont à être validées, mais cela vous donne une idée de la manière dont je souhaite travailler. J'espère ainsi avoir répondu à votre demande.

Concernant la 1^{ère} Vice-présidence, que je pense devoir être dévolue aux finances, M. Camoin souhaite intervenir.

M. Emmanuel CAMOIN

M. le Président, merci de me donner la parole. Nous sommes en train de faire un débat en ce moment qui n'est pas prévu à l'ordre du jour, donc je ne vois pas très bien ce qu'il vient faire au sein de l'assemblée sauf si nous convoquons ultérieurement une autre séance pour débattre sur les Vice-présidences.

Pour clore le problème, je serai candidat à la 1^{ère} Vice-présidence.

M. Guy LEFRAND

Merci M. Camoin. Il ne s'agit pas d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour, je répondais simplement à une question posée par un Conseiller communautaire en précisant qu'il s'agissait de propositions.

M. Silighini me demandait comment je voyais les Vice-présidences, je vous ai donc indiqué les répartitions des Vice-présidences qui me semblaient être cohérentes, mais en aucun cas il ne s'agit d'une modification de l'ordre du jour. Nous avons donc deux candidats pour la 1^{ère} Vice-présidence : M. Groizeleau et M. Camoin. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

Je vous propose de passer maintenant au vote à bulletins secrets en indiquant soit M. Groizeleau, soit M. Camoin, soit blanc.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Ont donc obtenu :

M. Camoin : 2 voix ;

M. Nogarède – il n'était pas candidat mais il a le droit d'avoir des voix : 1 voix ;

Blancs : 5

M. Groizeleau obtient donc 73 voix ; il est élu 1^{er} Vice-Président.

Quel succès ! Bravo M. Groizeleau.

M. Groizeleau.

M. Bruno GROIZELEAU

Juste un petit mot pour remercier tous les collègues de leur confiance. Le travail commence dès demain puisque la semaine prochaine nous aurons le Débat d'Orientations Budgétaires et que nous aurons à voter le Budget Primitif le 29 avril.

Merci à tous.

Election du 13^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

L'élection du 2^{ème} Vice-Président se fait de la même manière. Je vais vous proposer une entorse, si l'assemblée en est d'accord. J'avais reçu la candidature comme 13^{ème} Vice-Président de M. Claude Behar, et comme celui-ci va devoir s'absenter pour cause de Conseil municipal, ce que nous ne pouvons pas lui reprocher, je vous propose de lui donner la parole et que nous élisions d'abord, si vous en êtes d'accord, le 13^{ème} Vice-Président avant de passer aux autres.

Y a-t-il une opposition dans la salle ? Pour des raisons démocratiques, nous pouvons tout à fait le comprendre. Je vous donne la parole,

M. Behar.

M. Claude BEHAR

Merci M. le Président, mes chers collègues.

M. le Président, vous avez rappelé tout à l'heure que vous avez réuni les maires samedi. Je n'ai pas fait acte de candidature samedi parce que, pour moi, l'instance légitime pour laquelle j'ai été élu au suffrage universel est le Conseil communautaire. Voilà pourquoi je fais acte de candidature ce soir au poste de Vice-Président au tourisme.

Il s'agit d'un poste que je connais puisque j'étais déjà au tourisme depuis 2008. Je suis bien inscrit dans ce domaine, je connais bien le milieu, tant les acteurs professionnels qu'institutionnels, et ma volonté pour les six années à venir est de faire en sorte qu'Evreux prenne une part importante dans le tourisme eurois.

Je ne vais pas initier un débat ce soir en matière de tourisme, nous aurons d'autres occasions de le faire, mais sachez qu'Evreux et son agglomération ont des atouts, les collègues du précédent mandat le savent. Certes, beaucoup de projets embryonnaires n'ont pu aboutir pour des raisons tant économiques que liées à la frilosité de certains élus, mais je crois beaucoup à la pédagogie – la pédagogie étant la répétition – et je ne me lasserai pas de répéter que le tourisme est une activité importante, qui représente 7% du PIB et qui correspond à près de 2 millions d'emplois au niveau national, 10 000 en Haute-Normandie, 5 à 6 000 dans l'Eure. Le slogan du Département de l'Eure est de dire qu' « *en Normandie, tout commence dans l'Eure* », j'aurais tendance à dire que dans l'Eure, tout commence à Evreux.

M. Guy LEFRAND

Voilà un slogan que j'aurais pu reprendre à mon compte, M. Behar, bravo.

Je vous propose de passer au vote pour la 13^{ème} Vice-présidence.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Mme Bénard, Mme Lemeilleur, M. Priez.

Donc vous avez le choix, mes chers collègues.

Mme Béhar souhaite intervenir.

Pardon, Mme Bénard. Veuillez m'excuser, je ne voudrais pas vous marier avec M. Behar.

Mme Catherine BENARD

Nous ne sommes pas encore mariés, effectivement.

Je me présente donc sur le tourisme. Je ne vais pas faire un long discours, je ne vais pas reprendre les chiffres de Claude Behar. J'ai suivi le tourisme depuis deux mandats, et il est vrai que nous avons vu sur le dernier mandat les limites d'avoir une Vice-présidence tenue par quelqu'un qui a plusieurs casquettes dans le même domaine, un facteur de risque existant en matière de confusion des genres.

Je souhaite justement que ce soit l'Office du Tourisme d'Evreux – où un gros travail est encore à faire sur son développement bien qu'il ait déjà atteint un niveau très élevé – qui travaille en osmose avec les partenaires que sont le CDT et d'autres structures sans qu'il y ait de concurrence ni de rivalités entre eux.

M. Guy LEFRAND

Merci. Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ? Mme Lemeilleur.

Mme Monica LEMEILLEUR

Je voulais simplement dire que je me porte candidate pour cette Vice-présidence parce que le tourisme est, pour moi, quelque chose d'important dans la mesure où il peut effectivement contribuer au développement économique de notre agglomération et dans la mesure où il est vecteur d'un fort mouvement de foules qui viennent visiter nos communes. Je pense qu'il est important d'associer toutes les communes rurales de l'agglomération à Evreux puisque les richesses sont partagées entre toutes ces communes.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie. Je suppose que M. Priez va vouloir intervenir. Vous avez la parole.

M. Rémi PRIEZ

Je voudrais juste me présenter brièvement. Je suis Rémi Priez, Vice-Président sortant en charge des déchets. Si je suis élu, je mènerai cette mission comme je l'ai fait pour les déchets, c'est-à-dire avec conviction, dans le respect du service public et dans l'intérêt des usagers. Merci.

M. Guy LEFRAND

Voilà un discours bref. Je vous remercie.

Mes chers collègues, vous avez donc votre bulletin. Vous avez le choix entre M. Behar, Mme Bénard, Mme Lemeilleur ou M. Priez.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Mme Lemeilleur obtient 12 voix ; M. Behar, 24 voix ; Mme Bénard, 14 voix ; et M. Priez, 31 voix.

Personne n'a la majorité absolue, donc nous allons procéder à un deuxième tour. Vous avez envie de jouer, vous, ce soir ! Gardons-nous les quatre mêmes candidats ?

Donc je vous propose de réinscrire votre choix sur votre petite fiche.

J'ai été gentil, je n'ai pas compté « nuls » les bulletins portant le nom de M. Behar sans « h ». Il y en avait au moins deux ou trois. Pour éviter toute interrogation éventuelle, je vous demanderai de préciser « Monsieur » Behar ou « Madame » Bénard, et de bien mettre un « h » à M. Behar, sans « d », sans « t ». Vous avez beaucoup d'orthographes différentes, M. Behar. De cette façon, nous pourrons voir cela rapidement. Je vous remercie.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 80, puis procède au dépouillement.]

Nous avons 1 bulletin nul ; 6 voix pour Mme Lemeilleur ; 8 voix pour Mme Bénard ; 26 voix pour M. Behar ; 39 voix pour M. Priez. M. Priez manque l'élection à dix voix, donc allons avoir un troisième tour.

M. Claude BEHAR

Je me retire.

M. Guy LEFRAND

M. Behar se retire. Les trois autres candidats restent-ils en lice ?

Mme Behard se retire. Pardon, Mme Bénard. Décidément ! Veuillez m'excuser Catherine, vraiment.

Nous restons donc sur un troisième tour avec Mme Lemeilleur et M. Priez.

Manifestement, le numéro 13 de la 13^{ème} Vice-présidence doit attirer.

Alors, c'est reparti pour un tour, oserai-je dire.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons 10 bulletins blancs ; 1 voix pour M. Behar ; 1 voix pour Mme Bénard ; 13 voix pour Mme Lemeilleur ; et 56 voix pour M. Priez.

M. Priez est élu 13^{ème} Vice-Président. Bravo.

Je vous propose à présent de reprendre l'ordre des Vice-présidences.

Pardon M. Priez, veuillez m'excuser.

M. Rémi PRIEZ

Très rapidement. Je voudrais juste dire merci à tous.

Election du 2^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Nous passons donc à l'élection du 2^{ème} Vice-Président. J'ai reçu la candidature de M. Xavier Hubert pour cette 2^{ème} Vice-présidence. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je ne vois pas d'autres candidatures, donc je vous propose de voter à bulletin secret. Vous avez le choix entre M. Hubert et qui vous voulez.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

J'espère qu'il va avoir la majorité au premier tour.

Nous avons donc 10 bulletins blancs ; 3 bulletins nuls ; 1 voix pour M. Nogarède – Décidément ! Mais ce n'est pas la même écriture que tout à l'heure ; 67 voix pour M. Hubert.

M. Hubert est donc élu à la majorité absolue, 2^{ème} Vice-Président.

M. James a demandé la parole.

M. Xavier HUBERT

Non, j'ai demandé la parole.

M. Guy LEFRAND

Il y a un souci entre M. James et M. Hubert. Appuyez M. Hubert.

M. Xavier HUBERT

Je vous remercie tous. Ce problème de micro qui donnait la parole à Jean-Claude James est un petit clin d'œil puisque celui-ci a présidé cette commission pendant six années et que c'est lui qui m'a intéressé à la matière. Je le remercie. Nous avons de gros dossiers dans cette compétence, comme la poursuite du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Il conviendra également de déterminer qui s'occupera des PLU, si cette compétence reste communautaire ou intercommunautaire. Enfin, je n'oublie pas les centres-bourgs. Tous ceux qui sont intéressés par ces compétences et ces débats pourront venir dans cette commission, et je serai très content de travailler avec eux. Merci.

Election du 3^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Pour la 3^{ème} Vice-présidence, qui pourrait porter sur la politique de la ville, j'ai reçu la candidature de M. Ettazaoui. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose donc de passer au vote.

Pour ceux qui hésiteraient, M. Ettazaoui s'écrit E-T-T-A-Z-A-O-U-I mais j'accepterai les fautes d'orthographe.

Nous allons changer, nous allons commencer l'appel par l'autre côté, pour varier les plaisirs.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 20 bulletins blancs et 61 voix pour M. Ettazaoui.

Bravo M. Ettazaoui ; **M. Ettazaoui est élu 3^{ème} Vice-Président.**

Je vous donne la parole, M. Ettazaoui.

M. Driss ETTAZAOUI

Merci M. le Président, vous êtes bien aimable.

Je voudrais chaleureusement remercier mes collègues élus mais remercier également, et surtout, mes parents qui sont dans la salle aujourd'hui. Je sais qu'il s'agit d'un grand moment pour eux, et c'est d'autant plus un grand moment pour moi. Cela n'aurait pas pu être possible sans eux. Merci. Les enjeux autour de la politique de la ville sont des enjeux forts, des réformes importantes se profilent pour l'année 2014, nous saurons être à la hauteur des attentes de nos concitoyens.

Merci M. le Président, merci chers élus.

Election du 4^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 4^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé du développement économique. J'ai reçu la candidature de Mme Stéphanie Auger. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Je suis désolé, je reviens sur les intitulés. Nous sommes bien sur le développement économique, la voirie est passée derrière. J'espère que cela ne vexera personne.

Cette Vice-présidence pourrait être chargée du développement économique, je dis bien *pourrait* puisqu'encore une fois nous ne votons pas sur la compétence mais sur le nom du 4^{ème} Vice-Président.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je vous propose donc de passer au vote pour la 4^{ème} Vice-présidence.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 80.]

J'ai 80 bulletins. Qui n'a pas voté ? Nous allons devoir recompter.

M. Gérard SILIGHINI

M. Veyri s'est absenté un instant et n'a donc pas voté.

M. Guy LEFRAND

Merci, M. Silighini, cela nous évite de recompter.

[M. Lefrand procède au dépouillement.]

Nous avons donc 18 bulletins blancs et 62 voix pour Mme Auger.

Bravo à **Mme Auger**, vous êtes élue 4^{ème} Vice-Présidente.

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 5^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé de la voirie. Pardon, veuillez m'excuser, M. Nogarède. Vous êtes malheureux, vous n'avez pas eu de voix.

M. Alain NOGAREDE

Ce n'est pas grave. M. Bourrellier pourrait-il remercier les Conseillers à la place de Mme Auger ?

M. Guy LEFRAND

Mme Auger est absente ce jour pour cause de décès dans sa famille, je pense que tout le monde pourra comprendre. Elle sera évidemment très sensible au vote que vous avez exprimé en sa faveur et à la compréhension que vous pouvez avoir pour le décès qui la touche. Je vous remercie.

Election du 5^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose donc de reprendre le vote pour la 5^{ème} Vice-présidence.

J'ai reçu la candidature de M. Molina. Y a-t-il d'autres candidatures ? M. Hubert.

M. Jean-Claude JAMES

Non, c'est M. James.

M. Guy LEFRAND

M. James, je suis désolé, vos deux micros sont couplés.

M. Jean-Claude JAMES

M. le Président, je souhaiterais que chaque candidat se présente afin que nous voyions sa tête.

M. Guy LEFRAND

M. Molina, si vous voulez bien nous montrer votre tête.

M. Michel MOLINA

Bonsoir à tous, merci Jean-Claude.

Je suis maire de Huest, et j'ai derrière moi une trentaine d'années dans la voirie. J'ai commencé mes armes sur Evreux. A l'époque, l'agglomération n'existait pas et il s'agissait de syndicats de voirie. Je devais gérer les syndicats de voirie, c'est-à-dire les quatre cantons d'Evreux, et par la suite Le Neubourg et Amfreville.

Voilà pour mon parcours professionnel.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie.

Je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole, je vous propose de passer au vote.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 12 bulletins blancs ; 2 voix pour M. Hamel ; 1 voix pour M. James ; et donc 66 voix pour M. Molina.

Félicitations **M. Molina, est élu 5^{ème} Vice-Président.**

M. Michel MOLINA

Pour ne pas faillir à la tradition, merci à tous et à toutes. A bientôt dans les commissions, car la voirie est un gros dossier.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie.

Election du 6^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 6^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé de l'eau et de l'assainissement. J'ai reçu la candidature de M. Guy Dossang. Y a-t-il d'autres candidatures ?

Demande de parole de M. Nogarède.

M. Alain NOGAREDE

Je présente ma candidature. Merci.

M. Guy LEFRAND

Merci. Nous avons donc la candidature de M. Dossang et de M. Nogarède.

M. Dossang.

M. Guy DOSSANG

Bonjour à tous. Je me présente effectivement pour cette candidature. L'eau et l'assainissement sont un peu une vocation. Je suis maire d'Angerville-la-Campagne, j'ai oublié de le dire. Historiquement, Angerville a commencé l'assainissement collectif il y a très longtemps. Ce sujet est devenu une passion. De plus, vu les travaux qui se sont faits sur Angerville après la construction de nouveaux lotissements, nous nous sommes aperçus de tout ce qu'étaient l'eau et l'assainissement comme problèmes. Il s'agit d'un domaine sur lequel je tiens à m'investir à fond.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie.

M. Nogarède.

M. Alain NOGAREDE

Je présente aussi ma candidature, comme M. Dossang. J'ai déjà été Vice-Président à l'agglomération en charge de l'eau et de l'assainissement. Le prix de l'eau était l'un des moins chers de France. Je sais que les conditions ne sont pas les mêmes. Ce dossier va être très difficile. J'ai réfléchi à quelques solutions nous permettant d'aller vers un prix de l'eau, en 2015, qui n'évoluerait pas par rapport à celui de 2014, malgré les contraintes importantes (protection des captages, etc.). Ce dossier risque d'être très sensible, et je voudrais surtout qu'il reste dans le domaine du service public.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie M. Nogarède. Je ne pense pas qu'il y ait aujourd'hui débat sur le fait que l'eau reste dans le service public dans cette agglomération. Il m'importait de le préciser. Je vous propose donc de passer au vote. Nous commençons par M. Barral.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 4 bulletins blancs ; 1 voix pour Mme Luvini ; 1 voix pour M. Mané ; 13 voix pour M. Nogarède ; et 62 voix pour M. Dossang.

Je vous félicite **M. Dossang, vous êtes élu 6^{ème} Vice-Président.**

M. Guy DOSSANG

M. le Président, chers collègues, je vous remercie. Nous allons nous mettre au travail. Je sais que notre ami Gaston Gaudemer a laissé un très beau travail derrière lui, donc je n'ai pas trop de soucis à avoir, mais je sais qu'il reste énormément de travail. Nous nous y attendons. Merci.

M. Guy LEFRAND

Merci.

Election du 7^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 7^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé des déchets et de l'environnement. J'ai reçu la candidature de M. Daix. Y a-t-il d'autres candidatures ? Il n'y a pas d'autres candidatures, je vous propose donc de passer au vote pour l'élection du 7^{ème} Vice-Président.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 21 bulletins blancs ; 1 voix pour M. Simon ; 1 voix pour M. Bourrellier ; et 58 voix pour M. Daix. Bravo **M. Daix, vous êtes élu 7^{ème} Vice-Président**. Vous avez la parole, M. Daix.

M. Jean-Robert DAIX

Je vous remercie, et je vous promets que je vais me recycler avec force et courage.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie. J'en profite également pour remercier toutes les personnes qui sont venues assister à ce Conseil communautaire. Nous avons dans le hall plus de quarante personnes qui assistent à nos débats, je voulais les en remercier.

Election du 8^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose à présent de passer à l'élection du 8^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé des transports. J'ai reçu la candidature de Mme Nicole Duranton.

M. Camoin.

M. Emmanuel CAMOIN

Nous arrivons à peu près à la moitié des élections et je suis assez heureux que Mme Duranton se présente parce que la parité n'est pas respectée. Donc, Mesdames, essayez de faire un effort parce que j'ai peur que nos députés nous trouvent encore une loi. Merci.

M. Guy LEFRAND

Merci M. Camoin. La loi n'a effectivement pas prévu la parité au niveau des Vice-présidences puisque les maires ne sont pas forcément à moitié hommes et femmes. Mais je suis heureux qu'il y ait quelques femmes. Et vous avez dû remarquer que Mme Auger a déjà été élue.

M. Nogarède.

M. Alain NOGAREDE

Je souhaite présenter ma candidature pour les transports et la mobilité, un dossier auquel je suis très sensible. Notre groupe a travaillé dans son programme sur ce sujet.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie. Nous avons donc la candidature de Mme Duranton et celle de M. Nogarède. Je vous propose de passer au vote pour la 8^{ème} Vice-présidence.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 6 bulletins blancs ; 1 voix pour Mme Lemeilleur ; 1 voix pour M. De Langhe ; 14 voix pour M. Nogarède ; 59 voix pour Mme Duranton.

Je vous félicite, **Mme Duranton, vous êtes élue 8^{ème} Vice-Présidente**.

Mme Nicolas DURANTON

Je vous remercie, chers collègues, pour votre confiance.

M. Guy LEFRAND

Voilà qui est bref, cela nous fera gagner du temps. Je vous remercie.

Election du 9^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 9^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé de l'habitat. J'ai reçu la candidature de M. Bourrellier. Y a-t-il d'autres candidatures ? Rien de particulier. Nous avons donc la candidature de M. Bourrellier pour la 9^{ème} Vice-présidence. Nous changeons de côté.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 19 bulletins blancs ; 1 voix pour Mme Bocage ; 1 voix pour M. Nogarède ; 1 voix pour M. Daix ; 1 bulletin nul ; et 58 voix pour M. Bourrellier.

Bravo **M. Bourrellier, vous êtes élu 9^{ème} Vice-Président**.

M. Ludovic BOURRELLIER

Mes chers collègues, merci pour votre confiance. J'ai désormais hâte de nous mettre au travail.

M. Guy LEFRAND

Voilà un beau discours. Merci.

Election du 10^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 10^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé de la cohésion sociale et de l'emploi. J'ai reçu la candidature de M. Mohamed Derrar. Y a-t-il d'autres candidatures ou des demandes de parole ? Non. Je vous remercie. Je vous propose de passer à l'élection de M. Derrar. Je vous rappelle l'orthographe de son nom D-E-R-R-A-R.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 16 bulletins blancs ; 1 bulletin nul ; 1 voix pour Mme Juin ; 1 voix pour Mme Bénard ; 1 voix pour Mme Bocage ; 1 voix pour Mme Virlouvét - que d'admirateurs vous avez, Mesdames - ; et 60 voix pour M. Derrar. **M. Derrar, vous êtes élu 10^{ème} Vice-Président.**

Je vous félicite Vous avez la parole.

M. Mohamed DERRAR

Je vais être très bref. Merci à vous. Je m'emploierai à ce que la cohésion sociale soit vive dans cette commission.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie.

Election du 11^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 11^{ème} Vice-Président, qui pourrait être chargé des nouvelles technologies. J'ai reçu la candidature de M. Mabire. Y a-t-il des demandes de parole ou des candidatures ?

M. Mabire.

M. Arnaud MABIRE

Juste quelques mots pour me présenter. Je suis confronté dans mon travail aux nouvelles technologies et à l'informatique, je pense donc avoir quelques compétences à offrir à l'agglomération en la matière.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie. Nous allons donc pouvoir procéder au vote.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 7 bulletins blancs ; 1 voix pour M. Capuano ; 1 voix pour M. Champredon ; 1 voix pour M. Perrin ; et 71 voix pour M. Mabire.

Quelle élection ! **M. Mabire est élu 11^{ème} Vice-Président.**

M. Arnaud MABIRE

Je remercie tous les collègues. Dans un premier temps, je vais faire un état des lieux, avant de proposer des solutions. Nous avons beaucoup de sujets sur lesquels travailler et réfléchir pour mutualiser les moyens, même pour le bâtiment où tout n'est pas forcément bien exploité.

M. Guy LEFRAND

Merci beaucoup.

Election du 12^{ème} Vice-Président

M. Guy LEFRAND

Je vous propose de passer à l'élection du 12^{ème} Vice-Président. Ce sera notre dernier vote puisque le 13^{ème} Vice-Président a été élu à l'issue d'un 3^{ème} tour précédemment. Cette 12^{ème} Vice-présidence pourrait être dédiée à l'enseignement et à la recherche. J'ai reçu la candidature de M. Bibes.

M. Gantier, vous avez la parole.

M. François GANTIER

Merci de me donner la parole. Je voulais simplement préciser que l'agglomération a récupéré l'enseignement supérieur et la recherche sous la mandature de Jean-Louis Debré. A l'époque, le Conseil communautaire m'avait confié cette compétence, que j'ai assumée depuis sans interruption jusqu'à aujourd'hui, et je souhaite poursuivre le travail entamé pour essayer de faire d'Evreux un pôle d'enseignement et de recherche compétitif par rapport aux autres communautés alentours.

M. Guy LEFRAND

Merci. Nous avons donc la candidature de M. Bibes et la candidature de M. Gantier.

Pardon, M. Bibes.

M. François BIBES

J'ai aussi fait partie des équipes qui ont développé l'enseignement supérieur à Evreux. Je pense que dans ce domaine il faut faire preuve d'audace et d'initiative pour former les chercheurs de demain et les cadres des entreprises. Il faut inciter les jeunes à rester sur place, il faut donc s'investir pour que nos garçons et nos filles n'aillent pas ailleurs. Il faut proposer des formations pertinentes, diversifiées, longues. Il faut mettre en place des *clusters*, c'est-à-dire des regroupements d'entreprises de même nature qui travaillent avec l'université. Nous avons déjà fait un pas dans ce sens-là notamment avec le SETOM qui a accueilli des étudiants de l'IUT. Mais ceci est insuffisant pour le moment.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie, M. Bibes. Je vous propose donc de passer au vote. Je vous rappelle que nous avons deux candidatures : M. Gantier et M. Bibes.

[M. Lefrand procède à l'appel nominal des Conseillers communautaires. M. Lefrand compte ensuite les bulletins recueillis dans l'urne, au nombre de 81, puis procède au dépouillement.]

Nous avons donc 4 bulletins blancs ; 1 voix pour M. Champredon ; 29 voix pour M. Gantier ; et 47 voix pour M. Bibes.

M. Bibes est élu 12^{ème} Vice-Président.

M. François BIBES

Chers collègues, je vous remercie pour cette élection. J'essaierai bien sûr de faire le maximum puisque je suis un pur produit de l'école ébroïcienne : j'ai fait mes études secondaires à Evreux à partir de l'âge de 17 ans, et j'y suis resté.

M. Guy LEFRAND

Je vous remercie. Il n'a donc jamais quitté l'école.

Information de M. le Président

M. Guy LEFRAND

Mes chers collègues, notre Conseil communautaire est terminé.

Je vous rappelle que trois documents vous ont été déposés sur table dont une note relative aux désignations qui auront lieu lors de la réunion de mardi prochain, 22 avril, qui sollicite les candidatures individuelles pour préparer les bulletins de vote en amont de la réunion. Lundi étant férié, l'idéal serait que nous ayons vos candidatures avant vendredi soir.

Par ailleurs, vous trouverez les rapports d'information relatif aux modalités de constitutions de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public, qui auront lieu le 29 avril prochain, mais qui nécessitent la constitution de listes et non pas de candidatures individuelles.

Je vous remercie, mes chers collègues, je vous souhaite une bonne soirée.

Merci à tous et à très vite.

Je vais demander aux Vice-Présidents nouvellement élus de bien vouloir venir au centre de l'hémicycle pour que nous puissions faire une photographie du Bureau, s'il vous plaît.

La séance est levée à 21 heures 27.